

SOUSCRIPTION 2026



Chers paroissiens,

L'enquête lancée à l'automne dernier sur la nouvelle Grande Paroisse a fait remonter de nombreux sujets et l'un, concernant notre paroisse actuelle, est revenu fréquemment ; il concerne la pauvreté du son de la Basilique Sainte Trinité ; c'est pourquoi, nous avons décidé de retenir ce projet de changement de la Sono sur 2026 avant le passage à la Grande Paroisse qui nous demandera collectivement de raisonner à une échelle plus grande.

Une consultation de plusieurs fournisseurs a permis de déterminer qu'une enveloppe d'environ 30 000 € était nécessaire pour la rénovation totale de la sonorisation. C'est une somme importante et afin de garantir un résultat, une campagne de test dans la Basilique a été engagé sur le printemps, comme vous avez pu le constater.

Pour financer ce projet, nous avons besoin de votre soutien financier ; En effet, si la paroisse a fini l'année 2025 à l'équilibre financier et ce, grâce à des efforts de gestion, une baisse du poste énergie et la poursuite de la politique de ne pas chauffer les églises, cela ne permet pas d'engager de grosses dépenses structurelles sans faire appel à vous tous.

C'est pourquoi nous nous tournons vers vous, paroissiennes et paroissiens de St Jean XXIII pour vous prier d'appuyer massivement ce projet qui contribuera à améliorer significativement la qualité d'écoute lors de tous les offices à la Basilique.

Père Marc Vacher
Curé de la paroisse Saint Jean XXIII



Souscription 2026

Paroisse Saint Jean XXIII de Cherbourg - La Glacière

C 0032110

A renvoyer à : Souscription paroissiale - Presbytère Sainte Trinité - 8 Place Napoléon - 50100 Cherbourg-en-Cotentin

OUI, je contribue à la vie de la paroisse en participant à la souscription 2026. Je fais un don de :

30 € 50 € 100 € 150 € A ma convenance : _____ €

en espèces. par CCP ou chèque bancaire à l'ordre de : *Association Diocésaine de Coutances et Avranches*

M. / Mme / Mlle : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

J'ai besoin d'un reçu fiscal OUI NON Date : _____ Signature : _____

Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous donnez 150 euros, il ne vous en coûtera réellement que 51 euros.